

## RÉACTION CAEN LA MER REJET SUSPENSION DE LA DUP TRAMWAY

*La Communauté urbaine Caen la mer prend acte avec satisfaction de la décision, ce jour, du tribunal administratif rejetant la demande de suspension déposée contre la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet d'extension du tramway.*

Le débat démocratique et les recours sont légitimes dans un État de droit.

Cette décision vient confirmer la solidité juridique du projet ainsi que son caractère d'intérêt général pour le territoire et ses habitants.

L'extension du tramway constitue un projet structurant pour l'agglomération. Elle vise à améliorer durablement les mobilités du quotidien, renforcer les connexions entre les communes, accompagner le développement urbain et répondre aux enjeux de transition écologique.

Au-delà du transport, ce projet permettra également de requalifier les espaces publics, d'améliorer le cadre de vie et de soutenir l'attractivité économique et résidentielle du territoire.

La Communauté urbaine rappelle que le financement du projet est encadré, suivi et maîtrisé. Comme l'ensemble des grands projets d'infrastructure, l'évolution des coûts est principalement liée au contexte inflationniste du secteur de la construction.

Le tramway représente un investissement de long terme pour le territoire. Il offre une capacité de transport importante, une durée de vie supérieure à d'autres modes et constitue un levier majeur pour favoriser le report vers des mobilités plus durables.

La fréquentation du réseau Twisto confirme d'ailleurs la dynamique de retour vers les transports collectifs, avec une progression des validations de +16 % entre 2022 et 2024.

**Caen la mer réaffirme son attachement au dialogue avec les habitants, les riverains et l'ensemble des acteurs du territoire.**

**La décision du tribunal permet désormais de poursuivre le projet dans le calendrier prévu.**